En 2005, 6 ha sur 10 sont agricoles

L'agriculture occupe 59 % des surfaces (et la forêt 22 %) et tient une place particulière dans le projet de Scot («gardienne» de l'image de ruralité de l'Ouest Lyonnais).

Se joue sur l'Ouest Lyonnais, une concurrence entre destinations des sols : urbanisation (habitat, zones économiques, infrastructures), production agricole alimentaire ou énergétique, préservation d'espaces naturels et récréatifs… L'augmentation des coûts du foncier en est le signe. Le Scot assure un rôle de protection en surface et en fonctionnalités (production, épuration, biodiversité…) des espaces naturels et agricoles ; un rôle qui reste essentiel pour encadrer le développement du territoire de l'Ouest.

Les espaces occupés par l'agriculture sont en recul

Entre 2000 et 2005, les terres arables et les prairies de l'Ouest (26 670 ha) reculent de 190 ha. Les cultures permanentes se maintiennent mieux sur cette période (2 700 ha environ, 6 % de la surface du Scot).

83 % de l'artificialisation du territoire est imputable à l'habitat

Le projet territorial du Scot vise à mettre en place une organisation structurée autour du concept de villages densifiés permettant la maîtrise du développement urbain ainsi qu'une utilisation économe de l'espace. La question de l'évolution de l'artificialisation et son rythme d'évolution est donc un indicateur objectif, essentiel au suivi du Scot de l'Ouest sur le long terme.

L'indice d'artificialisation de l'Ouest lyonnais est supérieur à la moyenne de l'inter-Scot

Avec 17 % de ses sols artificialisés, l'ouest lyonnais se situe dans le profil des Scot périurbains. 14 % de surfaces, soit environ 6800 ha sont dédiés à l'habitat. L'ouest bénéficiant d'une situation et d'un cadre naturel remarquable, le maintien de son caractère rural repose sur un équilibre délicat sur ce territoire dont l'attractivité résidentielle reste forte. Entre les deux clichés satellitaires de Spot thema, les surfaces à dominante habitat n'ont progressé que de 130 ha environ (+2 %, c'est moitié moins que la moyenne métropolitaine), mais pour le territoire de l'Ouest, c'est encore la part principale de l'évolution de l'artificialisation (+ 211 ha entre 2000 et 2005).

252 m² d'espaces agricoles et naturels sont consommés pour l'accueil de chaque habitant supplémentaire entre 2000 et 2005.

Cette valeur est inférieure à la valeur moyenne de l'inter-scot. Il s'agit même d'un ralentissement important, pour un territoire périurbain aux formes de développement urbain traditionnellement plus dispersées, caractérisé par une valeur moyenne d'espace artificialisé par habitant parmi les plus fortes de l'inter-Scot (729 m²/habitant).

L'accueil de144 000 habitants en 2020 augmenterait la surface de la « tache urbaine » de 40 %

Si la consommation moyenne d'espaces mesurée entre 2000 et 2005 devait se poursuivre, l'accueil de 144 000 habitants en 2020, augmenterait l'artificialisation de 3600 ha environ (43 % des 8215 ha de la tache urbaine de 2005), pris essentiellement aux espaces agricoles, seul poste en recul depuis 2000).

Elle devrait en réalité se ralentir encore, mais peu. Avec l'urbanisation progressive du territoire, les nouveaux habitants s'installent forcément, plus en plus souvent «dans» la tache urbaine existante. Spot thema ne mesurant que l'évolution de la consommation des espaces naturels et agricoles, l'articialisation par tête à tendance à baisser proportionnellement avec le développement urbain.

10 % seulement des zones d'habitat sont aujourd'hui situées à moins d'un kilomètre d'une gare

C'est 2 fois moins que la moyenne inter-Scot. Cette valeur se rapproche en revanche de la moyenne inter-Scot pour les zones d'activités (26 %).

Ces indices sont caractéristiques des espaces périurbains où l'essentiel du développement s'est réalisé loin des plus importantes polarités urbaines desservies par les transports collectifs lourds en particulier le train.

Nature des consommations d'espace entre 2000 et 2005

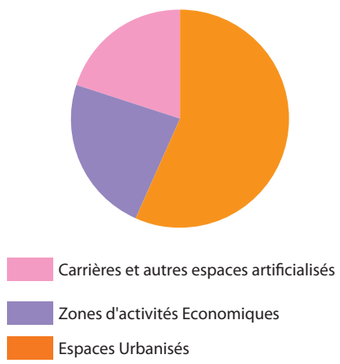

L'evolution du front urbain depuis 2000

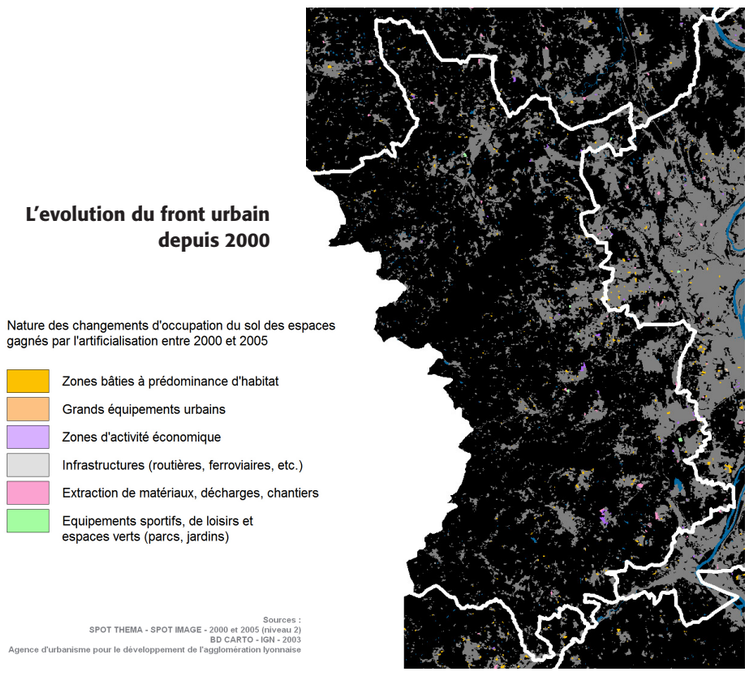

INDICATEURS ETAT 0 RÉALISÉ POUR 2005/ ECARTS CALCULÉS ENTRE 2000 ET 2005	PÉRIMÈTRE INTER-SCOT	Scot de l'**Ouest Lyonnais**
PART DES ESPACES « ARTIFICIALISÉS » ET VOLUTION 2000-2005 11 habitat, 12 grands équipements urbains, 21 zones industrielles ou commerciales, 23 /24 infrastructures routières et ferroviaires (portuaires et aéroportuaires), 31 zones d'extraction de matériaux, décharges, chantiers, 4 les espaces récréatifs (parcs urbains) et les espaces « libres » urbains (90 dents creuses).	14,59 % + 5965 ha entre 2000 et 2005	17 % + 211 ha entre 2000 et 2005
ESPACES ARTIFICIALISÉS PONDERES PAR LE NOMBRE D'HABITANT	en 2005 = 487 m²/hab Accélération entre 2000 et 2005 : 550 m² artificialisé pour 1 habitant supplémentaire	**en 2005 = 729 m² / hab** Ralentissement entre 2000 et 2005 : 252 m² artificialisés pour chaque habitant supplémentaire
NOMBRE DE M² ARTIFICIALISES POUR L'HABITAT POUR UN HABITANT SUPPLEMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE ENTRE 2000 ET 2005	dont 290 m² pour l'habitat	dont 171 m² pour l'habitat
PART DE L'HABITAT DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE	70 % Soit 94020 ha	**83 %** Soit 6822 ha 4,4 % d'équipements urbains et d'espaces verts
PART DES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE	12,24 %	8 %
PART DE CHAQUE SCOT DANS LE TOTAL DES SURFACES DÉDIÉES AUX ACTIVITÉS ET AU COMMERCE SUR LE TERRITOIRE DE L'INTER-SCOT	16466 ha de Z.A Z.I	677 ha soit 4,1 % des surfaces totales de ZAZI de l'inter-Scot
PART DES INFRASTRUCTURES DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE	6,95 %	**1 %**
VARIATION SUR 5 ANS DES ZONES BÂTIES À PRÉDOMINANCE D'HABITAT (CLASSE 11)	+3,47 % + 3151 ha de zones à prédominance d'habitat	**+ 2 %** + 132 ha de zones à prédominance d'habitat entre 2000-2005
VARIATION SUR 5 ANS DES ZONES INDUSTRIELLES OU COMMERCIALES (CLASSE 21)	+ 8,41 % +1278 ha	+ 8 % + 52 ha de ZA-ZI entre 2000-2005
VARIATION SUR 5 ANS DES INFRASTRUCTURES (CLASSE 22, 23, 24)	+ 1% + 142 ha	0
PART DES SURFACES OCCUPÉES/GEREES PAR L'AGRICULTURE EN 2005, 52,9 % DU TERRITOIRE DE L'INTER-SCOT ÉTAIENT OCCUPÉ, DONC GÉRÉ PAR L'AGRICULTURE.	52,9 %	59 % (et 22 % de forêt)
VARIATION SUR 5 ANS DES ESPACES AGRICOLES L'agriculture est ici définie comme le cumul des surfaces des postes 5.1 « terres arables non inondées », « espaces prairiaux agricoles » / 5.2 « cultures permanentes » vignes et vergers.	= -1,34 % (6052 ha de zones agricoles ont changé de statut entre 2000 et 2005 soit un recul de 1008 ha par an)	**= - 2 %** (176 ha de zones agricoles ont changé de statut entre 2000-2005)
PART DES SURFACES D'ESPACES NATURELS INVENTORIES POUR LEUR VALEUR ECOLOGIQUE ET REELLEMENT GERES Richesse écologique reconnue au titre des inventaires locaux, nationaux et internationaux. Agrégation ZNIEFF type 1 et 2, ZICO (Zones importantes pour la conservation des oiseaux), arrêté de protection biotopes, NATURA 2000, tourbières, Espaces Naturels Sensibles 69 et 42 / Inventaire des sites de protections de l'environnement et/ou faisant l'objet d'un plan de gestion locale, nationale ou internationale. Agrégation sites inscrits, sites classés, arrêté de protection biotopes NATURA 2000, Parc Naturel Régional, ENS 69 et Projet Nature du Grand Lyon	27 % Des richesses écologiques du territoire sont protégées/ gérées par des dispositifs spécifiques (hors Scot).	**12 %**
PART DES SURFACES DE ZONES D'HABITAT (CLASSE 11) DESSERVIES PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN LOURDS 19 % des SURFACES DE ZONES D'HABITAT du territoire de l'inter-Scot étaient situées (en 2005) à moins d'1 km d'un point d'accès au réseau de transport en commun lourd (train, métro, tramway).	19 %	**10 % dans les 1 km**
PART DES SURFACES DE ZONES D'ACTIVITES ET COMMERCIALES (CLASSE 21) DESSERVIES PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN LOURDS	30 %	26 % dans les 1 km

Scot **Ouest Lyonnais**			2000 ha	2000 en % du SCOT	2005 ha	2005 en % du SCOT	2000-2005 ha	2000-2005 %
Artificialisés	11	Zones bâties à prédominance d'habitat	6690	13%	6822	14%	132	2%
	12	Grands équipements urbains	100	0%	100	0%	0	0%
	21	Zones industrielles ou commerciales	625	1%	677	1%	52	8%
	22	Infrastructures routières et ferroviaires	105	0%	105	0%	0	0%
	24	Infrastructures des zones aéroportuaires et aérodromes	5	0%	5	0%	0	0%
	31	Extraction de matériaux, décharges, chantiers	145	0%	161	0%	16	11%
	41	Espaces récréatifs	58	0%	58	0%	0	0%
	42	Equipements sportifs	192	0%	202	0%	10	5%
	90	Dents creuses	84	0%	85	0%	1	1%
Total			**8004**	**16%**	**8215**	**17%**	**211**	**3%**
Naturels	51	Terres arables non inondées, espaces prairiaux agricoles	26859	54%	26669	54%	-190	-1%
	52	Cultures permanentes (vignes et vergers)	2747	6%	2761	6%	14	1%
	61	Feuillus dominants	9407	19%	9415	19%	8	0%
	62	Conifères dominants	464	1%	457	1%	-7	-2%
	63	Boisements mixtes	473	1%	472	1%	-1	0%
	64	Coupes forestières et jeunes plantations	110	0%	128	0%	18	16%
	65	Haies et alignements	433	1%	433	1%	0	0%
	71	Landes et fourrés	1118	2%	1091	2%	-27	-2%
	82	Etangs et plans d'eau	125	0%	132	0%	7	6%
Total			**41749**	**84%**	**41571**	**83%**	**-178**	**0%**
Total			**49753**	**100%**	**49786**	**100%**	**33**	**0%**

inter-Scot

Les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

L'impact des zones d'activités et commerciales sur l'artificialisation est encore faible

L'activité économique, en développement et en lien avec la proximité de l'agglomération lyonnaise ne représente en surface dédiées, que 4 % des surfaces totales de l'inter-Scot. Elle progresse néanmoins aussi vite dans l'ouest que dans le reste de l'inter-Scot. Mais avec une progression de 50 ha entre 2000 et 2005 des zones occupées par l'activité économique, les évolutions de surfaces bâties pour le développement économique et commercial du Scot, restent trois fois inférieures à celles dédiées à l'accueil de population.

Les tissus économiques métropolitains sont traditionnellement très consommateurs d'espaces. La volonté de l'Ouest lyonnais de maîtriser les facteurs altérant la qualité des sites et paysages, devrait permettre une approche différente de la densité des zones d'activités et des zones commerciales. Le développement de l'offre foncière permettant d'ouvrir de nouvelles possibilités d'implantation et de développement des activités, des commerces et des services, intègre aussi l'offre dans le tissu urbain existant et n'accroit pas forcément la pression sur les espaces agricoles.

Sud Loire
Beaujolais
Nord-Isère
La Dombes
Ouest Lyonnais
Rives du Rhône
Val de Saône-Dombes
Boucle du Rhône en Dauphiné
Agglomération Lyonnaise
Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain
Roannais

Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Indicateurs de suivi des **Scot** - 2007
Occupation des sols - Environnement

Scot **Ouest Lyonnais**

La question de l'artificialisation et de son rythme d'évolution est un indicateur essentiel au suivi du Scot de l'Ouest lyonnais

Le Scot de l'Ouest lyonnais possède un indice d'artificialisation de 2,5 points supérieurs à la moyenne de l'inter-Scot. La part de l'habitat dans cette artificialisation est largement majoritaire (6 800 ha en 2005). Les zones d'activité ne représentent que 8 % de l'occupation du sol.

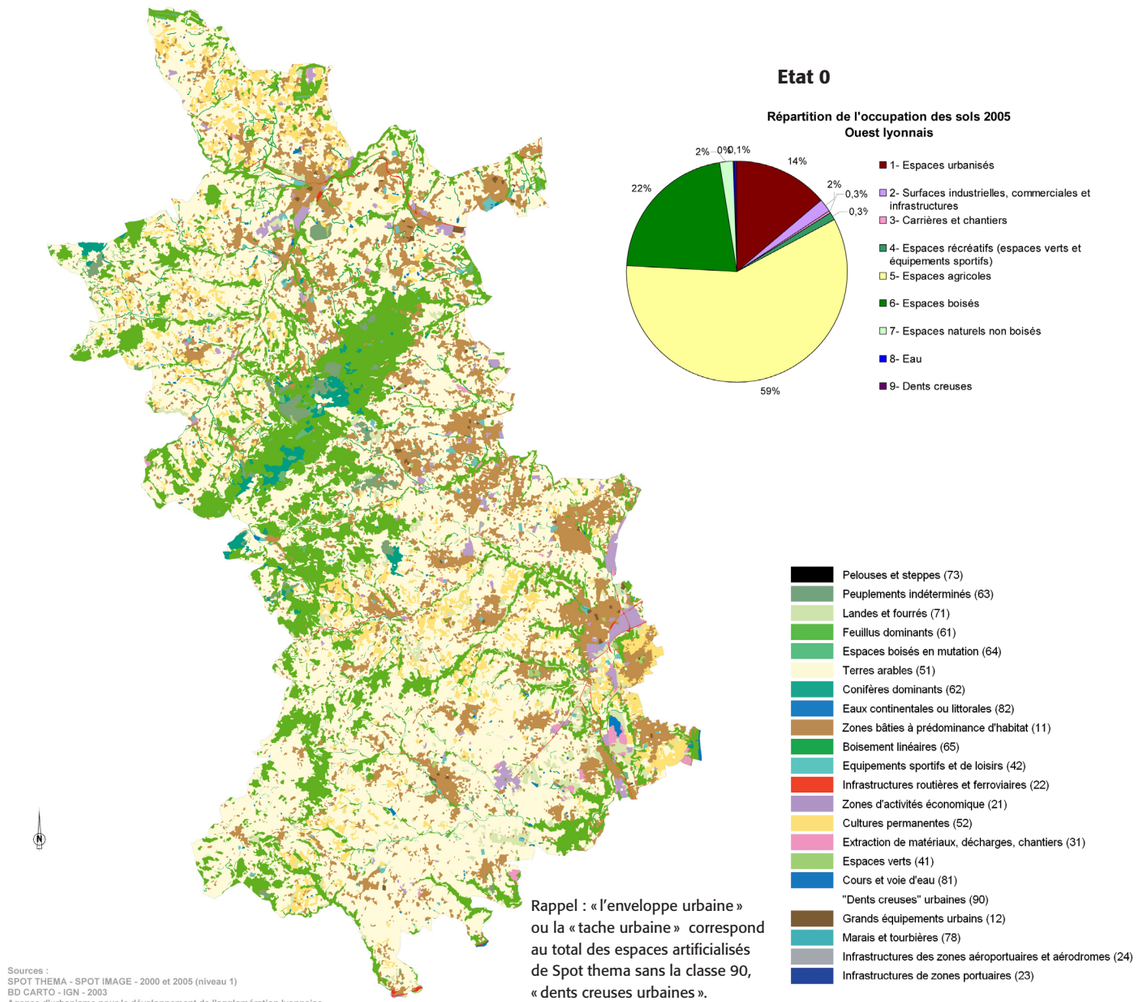

Rappel : « l'enveloppe urbaine » ou la « tache urbaine » correspond au total des espaces artificialisés de Spot thema sans la classe 90, « dents creuses urbaines ».

Sources :
SPOT THEMA - SPOT IMAGE - 2000 et 2005 (niveau 1)
BD CARTO - IGN - 2003
Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise